



## **COMPARER LES PARLEMENTS ST 44**

11<sup>e</sup> Congrès de l'AFSP, 31 août – 2 septembre 2011,  
Strasbourg

### **Appel à communications**

Cette section thématique, proposée par le *Groupe de recherche sur les Parlements et les Parlementaires* (GRPP) de l'AFSP, souhaite faire un état des lieux des recherches parlementaires intégrant une dimension comparée. Il s'agira de réfléchir, d'un point de vue méthodologique aussi bien qu'analytique, aux rapports entre politique comparée et *legislative studies*. L'interrogation à cet égard est double.

- Comment mobiliser l'outil comparatif pour saisir le rôle et le fonctionnement des assemblées parlementaires contemporaines ? Les grandes catégories de l'analyse comparée, des types de régime au degré de consensus, font-ils sens lorsqu'on étudie les parlements ?
- Réciproquement, on s'interrogera sur l'apport de l'étude des parlements à l'analyse comparée. Que dit la comparaison des parlements des différences entre systèmes politiques ? Les variables saillantes de cette comparaison (*working/talking parliaments*, degré de rationalisme et de discipline, magnitude électorale...) peuvent-elles contribuer à rendre compte des spécificités des régimes politiques ?

L'enjeu du questionnement est autant analytique que méthodologique. Analyses de votes, de débats, travaux des commissions, études sociographiques des législateurs : les bases sur lesquelles une comparaison empirique des parlements peut être assise sont nombreuses. La session thématique s'efforcera d'évaluer l'apport de ces différentes données en questionnant notamment les modalités d'organisation interne des assemblées.

Ces différentes perspectives seront déclinées en deux modules :

1. Comparer le Parlement français. Longtemps pensé au prisme de son exceptionnalité, le Parlement français peut et doit être comparé à ses homologues – européens notamment – afin de prendre la mesure de sa marginalité supposée.
2. Comparer le Congrès américain et/ou le Parlement européen. Egalement « hors normes » à bien des égards, ces deux organisations singulières appellent à être comparées l'une à l'autre ainsi qu'à d'autres assemblées afin de mieux situer les parlements des régimes non parlementaires.

Cette section thématique privilégiera les communications présentant des travaux comparatifs empiriques ou théoriques, actuels ou historiques, intégrant tout type de parlement, national ou supranational. La priorité sera donnée aux parlements des « démocraties avancées », tout particulièrement au Congrès américain, au Parlement français et au Parlement européen. Les organisateurs sont ouverts à toutes les approches et méthodes.

- **Langues de travail:** français, anglais
- **Les propositions de contributions (une page) sont à envoyer avant le 15 octobre 2010** à l'adresse :

[comparerlesparlements@gmail.com](mailto:comparerlesparlements@gmail.com)

Chaque proposition comprendra les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Affiliation institutionnelle
- Adresse électronique
- Titre provisoire de l'intervention
- Présentation de la question de recherche, des objectifs, de la méthodologie et des résultats

- **Calendrier**

**15 octobre 2010:** Date limite d'envoi des propositions de contributions (format word)

**Novembre 2010 :** Sélection des contributions et notification aux auteurs

**15 avril 2011 :** Envoi des résumés bilingues des communications (français-anglais) (1500 signes environ)

**15 juin 2011:** Date limite d'envoi des contributions (format pdf)

**31 août-2 septembre 2011 :** Congrès à Strasbourg

- **Comité d'organisation**

Anne-Laure Beaussier, Doctorante, CEPEL, Université de Montpellier  
Selma Bendjaballah, Doctorante, CEE, Sciences Po  
Olivier Costa, Chargé de Recherche, CNRS-SPIRIT, Sciences Po Bordeaux  
Olivier Rozenberg, Chargé de Recherche, FNRS-CEE, Sciences Po